

## Appel à auteurs Penser l'écriture d'un futur présent

N° 98, parution, juin 2027.

Dépôt des manuscrits jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2026 (par mail [clemonnier@adesformations.fr](mailto:clemonnier@adesformations.fr) et [leo-lebrun@irts-pacacorse.com](mailto:leo-lebrun@irts-pacacorse.com) en mentionnant vos coordonnées (téléphonique et postale).

L'Intelligence dite artificielle (IA) est entrée dans notre vie privée et professionnelle, que nous le souhaitions ou pas. Dès les années 1990, l'ère de l'information et du virtuel (1) avait transformé nos modes de communication. Depuis 2022, l'IA franchit des étapes (2), notamment avec le lancement par OpenAI de ChatGPT. En effet, des outils en libre-service, qui ne cessent de se développer, changent les règles du jeu en introduisant une écriture artificielle face à une écriture humaine. En quelques clics, il est possible de « faire écrire » des paragraphes entiers par un « chatbot » (un agent conversationnel) qui peut imiter la façon dont les humains écrivent, voire remplacer une activité cognitive propre à l'homme en puisant dans différentes bases de données numériques mises à disposition. Ceci sans en connaître les sources. Cette technologie vient aussi interroger le contrôle des échanges et donc des écritures entre les êtres humains et les IA.

Après un numéro de la revue Sociographe sur le virtuel en 2013 et le numérique en 2023 (3), nous proposons un numéro sur l'IA et l'écriture dans le champ du travail social. En effet, comment cette question de l'IA traverse-t-elle le secteur du travail social ? Quels sont les usages dans les pratiques d'écriture dans les centres de formation et sur les terrains professionnels ?

Dans les formations professionnelles des métiers de l'humain, dont celle du travail social, écrire est un moyen puissant d'apprentissage et de développement de compétences. Écrire engage la réflexivité permettant aux étudiants de mettre en tension et de relier le terrain avec la théorie. L'écriture est souvent mise à l'épreuve dans différents travaux d'étudiants (mémoire, projet, diagnostic, autres) de manière individuelle ou collective. Gloria Awad évoque une « écriture de recherche » et que « la recherche scientifique est écriture dans sa formalisation, dans sa problématisation, dans son instrumentation et dans son exposition » (4). C'est un moyen « réflexif », rappelle Gaston Pineau. Jean-Charles Chabanne et Dominique Bucheton, pour leur part, précisent également qu'une écriture est réflexive parce qu'elle conduit à penser, à apprendre et à se construire (5).

De ce fait, qu'en est-il des impacts de l'IA sur les étudiants dans leur professionnalisation ? Existe-t-il un effet générationnel lié à cette technologie ? Pour les formateurs, dans ce contexte sociétal et mondial, comment continuer à accompagner et à développer une réflexivité ? Existe-t-il encore une place pour la lecture et l'écriture, mais aussi les pédagogies humaines ? Comment les étudiants dans leur rapport à l'IA, quel qu'il soit, peuvent-ils accompagner aujourd'hui les personnes dans une démarche éthique ?

L'arrivée de l'IA bouleverse effectivement le monde professionnel du travail social. Dans une logique de rationalisation, d'efficacité et de productivité — imposées à ce champ professionnel, à ses institutions et à ses professionnels qui œuvrent à prendre soin des personnes vulnérables —, qu'apporte-t-elle ? Cette révolution technique ne doit-elle pas susciter des débats sur les opportunités et les risques qu'elle représente ? Les professionnels du travail social écrivent dans leur pratique. Depuis les différentes réformes de l'action sociale et médico-sociale, il ne s'agit plus d'écrire uniquement « sur », mais aussi « avec ». Écrire est un acte professionnel. Écrire, c'est donc agir. C'est choisir de poser des mots qui resteront et laisseront une trace du travail réalisé et aussi d'un moment précis de la vie d'une personne rencontrée.

Dans un contexte où les professionnels développent régulièrement leurs compétences en communication écrite au service de leur action, comment l'IA s'intègre ou pas dans la dynamique de l'intervention en prenant en compte les personnes ? Ainsi, peut-on imaginer d'utiliser l'IA pour améliorer ses écrits ? En matière de protection de l'enfance, par exemple, est-ce acceptable que des professionnels alimentent des algorithmes sur les risques de danger et laissent une IA remplacer progressivement l'évaluation humaine ?

Des questions éthiques et déontologiques se posent à nouveau. Ainsi, « la responsabilité en matière d'écrits professionnels est non seulement de “ne pas nuire”, mais comporte un aspect positif, à savoir la “bénévolence” qui signifie littéralement vouloir le bien de la personne », rappelle Brigitte Bouquet (6). Mais comment penser une écriture responsable et éthique en utilisant l'IA ? Quelle place pour une écriture de l'humain, une écriture du sensible ?

Cet appel à auteur est une invitation à nous transmettre des réflexions, des études et des témoignages sur ce sujet de l'IA dans une approche de l'écriture professionnelle dans le travail social.

(1) Cf. Manuel Castells, L'Ère de l'information. Volume 1. La société et réseaux, Paris, Fayard, 1998 ; Paul Virilio, La Bombe informatique. Essai sur les conséquences du développement de l'informatique, Paris, Galilée, 1998 ; Jean Baudrillard, L'Échange impossible, Paris, Galilée, 1999 ; Sherry Turkle, Seuls ensemble. De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines, Paris, L'Échappée, 2015.

(2) Cf. Daniel Andler, Intelligence artificielle, intelligence humaine. La double énigme, Gallimard, 2023. Mathieu Corteel, Ni dieu ni IA. Une philosophie septique de l'intelligence artificielle, La Découverte, 2025. Éric Sadin, Le Désert de nous-mêmes. Le tournant intellectuel et créatif de l'intelligence artificielle, L'Échappée, 2025.

(3) Nadia Veyrié (coord.), De virtuel en virtuel, n° 43, 2013. Alexis Mombelet (coord.), Numérique et travail social, n° 81, 2023.

(4) Gloria Awad, Écrits de recherche. Mandats, méthode, information et communication, L'Harmattan, 2020, p. 7.

(5) Gaston Pineau, « Histoire de vie et formation de soi au cours de l'existence », Société, 2012/4, n°118, pp. 39-47. Jean-Charles Chabanne et Dominique Bucheton, Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire. L'écrit et l'oral réflexifs, PUF, 2002.

(6) Brigitte Bouquet, Éthique et travail social. Une recherche du sens, Dunod, 2024, p. 105.

**Manuscrit sous fichier Word entre 5000 et 30 000 signes maximum.** Les autres recommandations sont sur le site du *Sociographe*.

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique sauf contre-indication). Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux ; la publication est soumise à un contrat d'édition. Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

**Contacts :** Ce numéro est coordonné par **Sandrine Marquise** (ingénieur social, adjointe à la direction déléguée, filière travail social, ESSLIL, comité de rédaction) et **Nadia Veyrié** (docteur en sociologie, formatrice-chercheuse, IRTS Normandie Caen, comité de rédaction).